



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002229

Dénomination nationale : Hôtellerie et tourisme

Spécialité : Métiers touristiques de la découverte économique

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2006, cette licence professionnelle est portée par l'UFR « Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services » (ITBS) en convention avec la Chambre de commerce et d'industrie du Maine-et-Loire. Elle a par ailleurs noué des liens avec de nombreuses institutions, en particulier l'Association régionale « Visitez nos entreprises en Pays de la Loire », l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie - Paris et Angers Loire tourisme - Opération made in Angers.

Cette spécialité, originale et unique en France, fait partie des formations visant à satisfaire des besoins professionnels limités en effectif mais très spécifiques. Il s'agit ici de former des professionnels du tourisme capables de créer et de commercialiser des visites d'entreprise, des parcs technologiques, d'écomusées. Elle s'appuie à la fois sur l'expérience et le réseau de la composante, sur les travaux d'un laboratoire de recherche (ce qui est rare pour ce type de formation), et sur les acteurs du métier. Les emplois occupés par les diplômés des premières promotions montrent le bon positionnement de la formation : chargé de mission, chargé d'études, assistant dans des structures de taille et statuts divers.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	20 % - 25 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	85 % - 90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	32 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	80 % - 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est vraiment très originale, unique en France par sa thématique. Son adossement au milieu professionnel (surtout CCI), est un élément distinctif.



Cette licence professionnelle présente un bilan très positif au sortir de sa phase de lancement. Il est vrai qu'elle est le produit d'un important travail conduit en amont entre le milieu professionnel du tourisme et les enseignants-chercheurs et enseignants de l'Université d'Angers, dont les compétences et l'expérience dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme sont bien connues. Il s'agit ici d'alimenter une niche d'emploi bien ciblée et en croissance depuis une dizaine d'années.

La symbiose entre milieu professionnel et universitaire est excellente, et il est à souligner l'équilibre entre partenaires, tant dans l'enseignement que dans le pilotage de la formation. Le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle, ce qui est particulièrement important pour une formation nouvelle et dans un contexte fortement évolutif.

Le placement des premières promotions de diplômés est bon, les emplois occupés correspondant bien aux objectifs de la formation. Il y aurait toutefois lieu de renforcer ce suivi dans l'avenir, afin de vérifier le maintien de la pertinence de la spécialité. Le recrutement est diversifié, la part des étudiants venus de licences générales est limitée mais constante. L'Université d'Angers a mis en place des parcours préparatoires pour favoriser ces recrutements, mais l'extension sur le plan national du recrutement peut en limiter l'efficacité. C'est d'ailleurs sur le plan de l'attractivité que se situe la seule petite faiblesse de cette licence. Malgré son originalité et son caractère unique, les candidatures sont assez peu nombreuses et jusqu'ici, les promotions n'ont jamais atteint la capacité d'accueil prévue, voire celle définie en accord avec la profession afin de tenir compte du marché de l'emploi. Si cette prudence est louable, un effort de communication s'impose cependant pour mieux « vendre » cette très bonne formation. Un renforcement de la spécialisation pourrait peut-être aussi attirer vers elle un public de formation continue.

Le milieu professionnel comptant une bonne proportion d'autodidactes, la mobilisation de la validation des acquis professionnels (VAP) ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE) semble une voie à privilégier.

Le dossier comporte les informations essentielles sur une formation originale dans l'offre de formation nationale. Certains points sont peut-être traités de façon un peu trop synthétique ou allusive. Il est regretté quelques imprécisions dans le dossier fourni (sur l'insertion professionnelle en particulier) et plus encore, d'ignorer comment a été réalisée l'auto-évaluation et son intégration dans le processus d'élaboration du dossier. Mais de façon générale, ce dossier rend compte d'une formation originale disposant d'atouts certains.

- Points forts :
 - L'originalité de la spécialité et son adossement à un dispositif local et européen de recherche.
 - Le très bon réseau professionnel mobilisé autour de cette spécialité et son fort investissement dans la formation.
 - Des résultats très encourageants sur le plan de l'insertion des diplômés.
- Points faibles :
 - L'attractivité de cette formation reste moyenne malgré un recrutement à l'échelle nationale.
 - Le volume d'enseignements consacrés à la médiation, à l'interprétation et à la muséographie est faible, le e-tourisme étant, quant-à-lui, à peine abordé.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les perspectives en matière de formation continue et de VAE pourraient faire l'objet d'un approfondissement. Il serait peut-être efficace de recentrer encore plus cet enseignement très spécialisé sur son originalité, à savoir l'interprétation et la médiation, les techniques de muséographie et de guidage de groupe. Par ailleurs, une formation au e-marketing semble essentielle pour la promotion de telles offres touristiques.